



Département de l'Aude

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

Arrondissement
de Carcassonne

COMMUNAUTE DE COMMUNES
CASTELNAUDARY LAURAGAIS AUDOIS

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DOMAINE :
AUTRES
DOMAINES DE
COMPETENCES

Séance du Conseil Communautaire du 27 septembre 2021 à 18 heures 30
Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois.
Légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Philippe GREFFIER, Président de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois.

SOUS-DOMAINE :
AUTRES
DOMAINES DE
COMPETENCES
DES COMMUNES

Présents : Philippe GREFFIER, Régis BONDOUI, Nicole MARTIN, Patrick MAUGARD, Nathalie NACCACHE, Jean-Pierre QUAGLIERI, Sabine CHABERT, Jacques PENNAVAIRE, Jean-marc DEUMIER, Denis BOUILLEUX, Serge OURLIAC, Isabelle SIAU, Omar AIT MOUH, Pascal ASSEMAT, Brigitte BATIGNE, Guy BONDOUY, Eliane BOURGEOIS MOYER, Alain BOUSQUET, Karole CAFFIER, Didier CALMETTES, Alain CARBON, Marie-Paule CAU, Hubert CHARRIER, Veronique CORROIR, Gilbert COSTE, Claire DARCHY, Javier DE LA CASA, Francois DEMANGEOT, Elisabeth ESCAFRE, Danielle FABRE, Audrey GAIANI, Alain GALINIER, Hélène GIRAL, Jean-François GLEIZES, Bernard GRIMAUD, Evelyne GUILHEM, Philippe GUIRAUD, Didier MAERTEN, Cédric MALRIEU, Benoît MERLIN, Gérard MONDRAGON, Charles PAULY, Bruno PERLES, Henri POISSON, Jean-François POUZADOUX, Martine PUEBLA, Jacqueline RATABOUIL, Jérôme SENAL, Gilles TERRISSON, Raymond VELAND, Jean-François VERONIN-MASSET, Bernard VIDAL, Monique VIDAL, Jérôme WILTZIUS, Giovanni ZAMAI

OBJET :
Charte
d'engagements du
nouveau réseau de
proximité des
finances publiques

Le nombre de
délégués en service
est de 71

Formant la majorité des membres en exercice.

Convocation du
conseil
en date du
21 septembre 2021

Conseillers titulaires remplacés par conseillers suppléants :

Christophe PRADEL par Régis BONDOUI, Bernard PECH par Jacques PENNAVAIRE, Nadine ROSTOLL par Jean-marc DEUMIER, Cédric LEMOINE par Omar AIT MOUH, René MERIC par Jean-François GLEIZES, Hubert NAUDINAT par Jérôme WILTZIUS,

CERTIFIE
EXECUTOIRE PAR
RECEPTION
PREFECTURE LE

Procurator(s) : Pierre BARBAUD à Philippe GREFFIER, Robert BATIGNE à Charles PAULY, Nicole CATHALA-LEGEVAQUES à Sabine CHABERT, Dominique DUBLOIS à Denis BOUILLEUX, Prescillia GRANIER à Bernard GRIMAUD, Pierre MONOD à Isabelle SIAU,

PAR PUBLICATION
LE

Excusé(s) : Sandrine CAMPGUILHEM, Frederic JEANJEAN, Gerard LAMARQUE, Bruno POMART, Nicolas RAUZY, Thierry ROSSICH

PAR DELEGATION
LE

Absent(s) : Thierry LEGUEVAQUES, Thierry MALLEVILLE, Regine SURRE, Marc TARDIEU ,

Secrétaire de séance : Brigitte BATIGNE

Signature

VU la délibération n°20210143 en date du 7 juillet 2021 portant refus du conseil communautaire de signer la charte d'engagements du nouveau réseau de proximité des finances publiques,

VU les modifications apportées à ladite charte suite à l'intervention de Monsieur le Directeur de la DGFIP lors de la Conférence des Maires du 15 septembre 2021 :

- Sur la partie 1) relative au conseiller aux décideurs locaux rédigé de la façon suivante :

« La Direction départementale des finances publiques de l'Aude affecte en permanence sur le territoire de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois, un conseiller aux décideurs locaux (CDL), parmi l'équipe départementale des CDL ».

- Sur la partie 2) afin de réaffirmer que des permanences et des rendez-vous en direction du public seront organisés au sein de l'antenne chaurienne, la nouvelle version du texte étant :

« S'agissant de l'antenne du SGC à Castelnaudary et sans préjudice de la création d'un espace France Services à Castelnaudary, l'antenne pourra accueillir des permanences lors de la campagne annuelle de déclaration de l'impôt sur le revenu. Elle pourra également servir de point d'accueil sur rendez-vous des usagers. »

Monsieur le Président propose donc au conseil communautaire de signer la charte d'engagements du nouveau réseau de proximité des finances publiques.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE APRES EN AVOIR DELIBERE,

AUTORISE Monsieur le Président à signer la charte d'engagements du nouveau réseau de proximité des finances publiques ainsi que tous les documents se rapportant à la présente délibération.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents, signés au registre.

La convocation du Conseil Communautaire et le compte- rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois conformément aux articles L.2221-7 et L 2121-7 du C.G.C.T.



Castelnaudary, le 27 septembre 2021

Le Président,

Philippe GREFFIER